



## Déclaration relative à la protection des données RGPD-EU

Le responsable de la banque de données est l'Union Suisse Creditreform Scoop (USC), Teufener Strasse 36, 9000 Saint-Gall, représenté par BATLINER WANGER BATLINER Rechtsanwälte AG, Vaduz [vertreter@creditreform.ch](mailto:vertreter@creditreform.ch). Le groupe de travail «Droit» de l'USC agit en tant que responsable de la protection des données; il peut être contacté à la même adresse.

L'USC est l'une des principales organisations de protection des créanciers de la Suisse et du Liechtenstein. Afin d'accomplir ses missions, elle entretient une banque de données économiques. Celle-ci comprend des données concernant des entreprises suisses et liechtensteinoises, ainsi que des personnes physiques établies en Suisse et au Liechtenstein. Pour le Liechtenstein, l'enregistrement des données est limité aux personnes physiques inscrites au registre public.

**But du traitement:** L'USC et ses bureaux de district régionaux traitent des données dans le but de la vérification d'identité et de solvabilité. La vérification de solvabilité comprend entre autres des calculs pris en charge par des technologies de l'information concernant le risque d'impayé futur. Le but du traitement des données enregistrées est la fourniture d'informations sur la solvabilité de la personne majeure ou de l'entreprise concernée. L'USC ne prend aucune décision dans ce contexte; elle fournit seulement des informations qui peuvent être utiles dans le processus décisionnel de ses partenaires commerciaux.

Notre capital d'informations peut être utilisé non seulement pour des renseignements économiques et le recouvrement de créances, mais aussi à des fins de publicité et de marketing direct. Par ailleurs, les informations de l'USC sont également utilisées dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent ou pour des rapprochements avec des listes de sanctions.

La vérification de solvabilité sert d'**outil décisionnel** pour le prestataire. L'étendue des informations nécessaires dépend du volume d'affaires. La décision d'octroi de crédit est prise par le client à sa seule discrétion. Pour les produits d'informations avec un feu de signalisation du risque, les paramètres nécessaires à la décision sur l'octroi de crédit sont donnés par le client lui-même. Ceci est illustré sur le tableau suivant, sur la base des variantes ci-contre:

Solvabilité	Description de la solvabilité	Décision d'octroi de crédit spécifique au client			
		Petites créances		Créances plus élevées	
		Exemple	Exemple	Exemple	Exemple
très bonne	très positive	achat sur facture	achat sur facture	achat sur facture	achat sur facture
	positive				Actual. info sur les OP
	aucune	pas d'asf mais paiement d'avance, carte de crédit, etc.	pas d'asf mais paiement d'avance, carte de crédit, etc.	Actual. info sur les OP	pas d'asf mais paiement d'avance, carte de crédit, etc.
peu d'expériences négatives	pas d'asf mais paiement d'avance, carte de crédit, etc.				
négative					pas d'asf mais pa, cc, etc.
Insuffisante	très négative				

**La base juridique** pour le traitement des données est l'article 6 al. 1 let. b) et f) EU-DSGVO (vérification de la solvabilité et sauvegarde des intérêts légitimes de personnes concernées. Ces derniers consistent dans l'intérêt de fournisseurs à l'évaluation de la solvabilité et du mode de paiement de partenaires commerciaux actuels et futurs, dans leur intérêt à jouir de relations commerciales juridiquement impeccables et dans l'intérêt public de la lutte contre le blanchiment d'argent).

**Sources:** Lorsque des données ne sont pas directement réclamées auprès de la personne concernée, celles-ci proviennent principalement de sources publiques. Ces sources comprennent le registre public de droit privé, l'Internet, la presse et d'autres médias, ainsi que les prestataires de services dans le domaine du marketing direct. Nous traitons aussi les expériences de paiement de tiers.

**Catégories de données enregistrées:** données d'identification telles que le nom, le prénom, l'adresse, la date de naissance ou de décès, la commune d'origine, l'état civil (contrôle des habitants); données concernant l'activité, informations provenant de registres publics comme le registre du commerce ou le registre des poursuites: publication émanant des bureaux de consommateurs; expériences de paiement mises à notre disposition par des tiers ou issues de notre activité d'encaissement; éventuelles informations de solvabilité provenant des médias ou de l'Internet.

**Destinataires:** Nos clients sont principalement issus du secteur des fournisseurs de crédit de la Suisse, et à titre secondaire ils sont des fournisseurs de crédit issus de l'environnement européen. Ils comprennent notamment: des établissements de crédit, des sociétés de leasing, des compagnies d'assurances, des entreprises de télécommunications et des fournisseurs d'énergie, des sociétés d'encaissement, des sociétés de vente par correspondance, des grossistes et des détaillants et, de manière générale, des entreprises fournissant des produits ou des services sur facture (entreprises artisanales, fournisseurs de biens de consommation, etc.). De plus, des données peuvent être transmises à l'entreprise KünzlerBachmann Directmarketing AG (<https://kdirect.ch/datenschutz/>).

**Consentement:** Le traitement des données enregistrées par nos soins intervient pour les besoins de la protection de créanciers et du crédit ou sert à la revendication, l'exercice ou la défense de droits. Aucun consentement n'est requis pour cela de la part des personnes concernées (cf. art. 6, al. 1 let. b) et f) du RGPD-EU. L'opposition au traitement des données n'est possible que pour des raisons liées à une situation particulière vous concernant et dont il doit être justifié. Si de telles raisons existent et sont établies, les données ne seront plus traitées.

**Durée:** Les données sont stockées aussi longtemps que leur connaissance paraît nécessaire à la satisfaction de l'objet de l'enregistrement.

**Information, rectification:** Il existe un droit de renseignement sur les données enregistrées. Si les données enregistrées devaient être inexactes, il existe un droit de rectification, de suppression, ou le cas échéant de restriction du traitement de ces données. Si les données sont incomplètes, il existe un droit de complément.